

la terre en partage

Charte du Jardin dans tous ses états



les valeurs que nous partageons

A l'occasion du premier forum national «Jardinage et Citoyenneté : Le Jardin dans tous les Etats», qui s'est déroulé à Lille le 24 octobre 1997, des acteurs institutionnels, politiques et professionnels ont échangé des expériences de jardinage diverses, mais porteuses de valeurs

de créativité, de solidarité entre les communautés et de liens retrouvés avec le monde. Poursuivant la dynamique enclenchée par ce temps fort d'échanges, les acteurs de ce forum tiennent les valeurs communes à ces actions :

- Pour le renforcement de liens sociaux, là où les conditions d'existence ont contribué à l'isolement sociale, de l'entraide et du dialogue ;
 - Pour que les citoyens, sans aucune discrimination culturelle, ethnique ou sociale, puissent vivre au quotidien et l'enrichir ;
 - Pour donner un point d'appui aux personnes en difficulté aux fins de retrouver utilité et de participer à un travail productif qu'il soit monétaire ou non ;
 - Pour nouer des liens généreux autant que respectueux avec la Terre et le monde vivant ;
 - Pour le plaisir de créer, de goûter, de partager, comme de nouvelles formes de liberté et de responsabilité.
- Pour toutes ces raisons, il nous semble important d'affirmer le droit de tous au jardin.

Un jardin, c'est avant tout un projet. Dans ce sens, nous soutenons les principes suivants :

- La diversité des objectifs contribue à la richesse des projets : les objectifs écologiques, sociaux, culturels, éducatifs, artistiques, paysagers, thérapeutiques... valorisent au mieux les atouts du jardin.
- La diversité des publics et des usagers favorise la rencontre, les échanges, l'entraide : la mixité sociale, culturelle et générationnelle des acteurs facilite l'intégration des habitants d'origine étrangère, l'adaptation des publics en difficulté...
- La concertation est la base indispensable de tout projet. Elle doit impliquer les habitants, les futurs usagers et les intervenants sociaux, élus, techniciens, associations... Cette concertation doit s'attacher à faire ressortir la diversité et l'évolution des besoins, y compris ceux des enfants, des plus démunis et des moins intégrés culturellement, et éviter le clé en main et le pré-pensé.
- L'aménagement doit tenir compte du besoin des jardiniers de s'approprier leur jardin, des spécificités du territoire et du mode de vie des usagers.

La souplesse et l'évolutivité des projets sont garantes de leur pérennisation et de leur cohérence avec leur contexte social, culturel, environnemental, économique et éducatif.

un
de

et
s, ins-
nels ont
expressions
unes d'échange,
au partagent et sou-
endre les mailles de la vie
s'approprier leur cadre de vie
et dignité, en ayant la possibilité
ir de façon responsable ;
onomie.

ardin projet

une qualité de mise en œuvre

Dans la mise en œuvre des projets de jardin, quelles que soient leur forme, nous nous engageons à promouvoir :

- La gestion participative : elle organise des échanges entre les acteurs, prend en compte les souhaits, désirs et contraintes, s'efforce de faire place à la diversité des points de vue. Les règles d'accès et de fonctionnement sont définies collectivement.
- L'animation : elle permet la pérennisation et l'évolution des projets. Elle est assurée par des personnes reconnues des acteurs, attentives à écouter la parole de tous et capables de comprendre et de guider les

prati-
ques de
chacun.

- Le respect de l'environnement : il est assuré par la mise en œuvre de modes de gestion et de pratiques culturelles favorisant la biodiversité (sauvage ou domestique), respectueuses du vivant, intégrant une gestion écologique des cycles naturels, de l'eau et des déchets.
- L'intégration paysagère des jardins : elle doit être recherchée, par la qualité des aménagements et des constructions (favorisant notamment l'auto construction dans de bonnes conditions), la prise en compte des caractéristiques environnementales des sites, la gestion et la mise en valeur des paysages...

Le "Jardin dans tous ses états" est le nom d'une dynamique d'échanges entre les porteurs de projets de "jardins partagés" et leurs partenaires associatifs, politiques et institutionnels.

Ces jardins sont divers, mais portent des valeurs communes de partage, de créativité, de solidarité entre les communautés, d'aide aux personnes en difficulté, de liens retrouvés avec le monde vivant, de respect de notre environnement...

En cultivant la terre, ce sont les solidarités nouvelles, les échanges, l'épanouissement personnel, le respect du monde vivant, le bien-être que l'on irrigue, que l'on amende comme le terroir d'un nouveau développement humain et durable.

Les pratiques des jardins dans tous leurs états s'incarnent largement dans l'intelligence plus souriante du partage, des tentatives nouvelles, du développement des idées neuves. Elles participent en cela à donner le goût du mieux-vivre que nous voulons pour demain.

Contactez les correspondants du réseau :

- Chantier Nature

16, Place Cormontaigne, 59 000 Lille

03 20 17 11 77. Fax : 03 20 17 11 70. Email : dhays@jardinons.com

- Les jardins d'aujourd'hui

24 rue Louis Pasteur, 33 220 Sainte Foy la Grande

05 57 46 04 37 (T/F). E-Mail : lida@jardinons.com

- www.Jardinons.com

Depuis 1997, la Fondation de France, grâce à la générosité de ses donateurs et de ses fondateurs, poursuit son soutien à l'expérimentation de nouvelles formes d'espaces naturels à vocation collective et participative, lieux de liberté et de créativité où l'on se retrouve. Elle souhaite promouvoir des formes nouvelles de participation de la population à la conception et à la gestion de ces espaces : jardins associatifs, espaces verts communautaires, agriculture urbaine, etc. Plus de cent projets ont déjà été soutenus à travers toute la France. La Fondation de France favorise et soutient en outre l'animation du réseau du Jardin dans tous ses états.

ce document vous a été remis par :

FONDATION
DE
FRANCE